

de déclarer que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes lui paraît un slogan dangereux. Contre le ministre Defferre qui repousse l'idée d'élections libres en Algérie de peur que ceux qui seraient ainsi élus ne s'affirment pour l'indépendance de leur pays.

Nous combattons également la politique de la direction du P.C.F. parce qu'elle s'est associée aux pouvoirs spéciaux et qu'en rusant avec le problème de l'indépendance de l'Algérie, elle porte les plus lourdes responsabilités quant à la très faible action des travailleurs de France contre la guerre d'Algérie.

Nous prenons la pleine responsabilité des articles que nous avons publiés.

Nous les avons écrits pour alerter les travailleurs de France afin qu'ils apportent leur aide à la révolution des masses d'Algérie. Leur combat est notre combat. Leur libération contribuera à notre libération.

Par ce procès, comme ce fut toujours le cas dans les procès politiques, les pouvoirs publics pensent pouvoir renverser la marche de l'histoire. Ils ne peuvent même plus la freiner. Le peuple algérien se libérera et, en se libérant, il aidera le prolétariat de France à se libérer de ses propres chaînes.

5 juin 1957.

(Quatrième Internationale, juin 1956.)

20. Dans le monde entier, l'opinion publique ouvrière et démocratique s'est émue

Depuis l'arrestation de Michel Raptis et de Sal Santen dont l'activité de militants ouvriers irréprochables est bien connue de cercles étendus dans le monde entier, un grand nombre de protestations et de demandes de mise en liberté sont parvenues de partout au Ministre de la Justice de Hollande, provenant de personnalités et d'organisations ouvrières et démocratiques de tous les pays.

Nous donnons ci-après un résumé d'ensemble de cette action internationale pour la libération de Michel Raptis (Pablo) et Sal Santen.

EN FRANCE

Dès que furent connues les arrestations de nombreuses lettres étaient envoyées au Ministre de la Justice de Hollande. Nous en citons quelques extraits :

De Claude BOURDET, le 23 juillet 1960 :

« ... Je ne connais pas, autrement que par la presse, les détails de l'affaire mais je connais M. Michel Raptis de longue date et si ses idées politiques sont différentes des miennes, je le tiens

pour un homme parfaitement honnête et incapable de tremper dans une affaire de droit commun... »

De Michel LEIRIS, le 5 août 1960 :

« ... Il y a plusieurs années que je connais personnellement M. Michel Raptis et je n'ai eu qu'à me louer de l'excellence de nos rapports. Les relations privées et les conversations que nous avons eues — sur des thèmes politiques, littéraires et, plus largement, culturels, m'ont permis de reconnaître en lui un homme extrêmement fin et cultivé, d'une grande probité intellectuelle et d'une parfaite courtoisie... Quels que soient les actes dont il est accusé, je ne croirai jamais qu'il a pu se départir de son habitude de délicatesse, dans l'appui qu'il a estimé juste de donner à une cause dont le soutien représente pour lui un impératif moral autant qu'un choix politique. »

De Jean-Jacques MAYOUX, le 18 août 1960 :

« ... Tout ce que je sais de M. Michel Raptis rend parfaitement invraisemblable à mes yeux qu'il se soit comporté en faux-monnayeur. En vérité il me paraît moins capable de tels délits que sans doute beaucoup de ceux qu'on trouverait dans le camp de ses accusateurs, je veux dire de ces complices criminels de l'impérialisme français qui font alterner dans leurs complots les machinations et les machines infernales... »

De Maurice NADEAU, le 19 août 1960 :

« ... Je connais Raptis depuis quinze ans, sa vie irréprochable de militant ouvrier, son passé de révolutionnaire dévoué à une cause pour laquelle il a été et est toujours prêt à sacrifier sa vie. Raptis n'a pu agir pour des motifs qui entacheraient son honneur ou qui supposeraient un quelconque intérêt personnel. Je suis persuadé — par la seule lecture des journaux — qu'il a été victime d'une machination montée par ses ennemis politiques. En tout état de cause, je me porte garant de sa parfaite moralité et de son absolu désintéressement. Je me permets, d'autre part, d'attirer votre attention sur le fait qu'atteint d'une maladie grave contractée au cours d'une vie de lutte pour son idéal, Raptis risque de voir sa santé définitivement compromise par un séjour en prison... »

De Laurent SCHWARTZ, le 25 octobre 1960 :

« ... J'ai été douloureusement surpris de l'arrestation de Sal Santen et de Michel Raptis. Il s'agit de deux militants d'une grande intelligence et d'une activité irréprochable. J'ai connu il y a plusieurs années Michel Raptis qui m'a beaucoup impressionné par la sûreté de son jugement et par son dévouement à toute épreuve à la cause qu'il défendait. Ces deux militants luttent depuis des années contre la guerre d'Algérie et contre le colonialisme et je saisis mal pourquoi on leur retirerait la liberté d'ex-